

Tribune

« Pour une ouverture des données et contenus culturels des musées »

Par Céline Chanas, Présidente de la Fédération des écomusées et musées de société

Il y a quelques jours, le Journal des Arts publiait un article d'Isabelle Manca, *“Reproductions numériques des œuvres des musées, un équilibre entre gratuit et payant”*. On y apprenait – non sans stupeur et un brin d'énerverment - que *“les musées français ne sont pas plus frileux que la très grande majorité de leurs confrères à l'étranger pour diffuser largement sur Internet leurs collections”* et *“qu'ils ne veulent pas pour autant se priver de recettes”*.

Le Monde dans son édition du 23 juin consacrait un article au même sujet, celui de la réutilisation des données et contenus des institutions publiques muséales, et Laurent Carpentier jetait un pavé dans la mare en titrant *“La Joconde, libre de droits”*.

Mais de qui parle-t-on ? De quels musées ? Pourquoi ignorer la situation de la très grande majorité des musées français, en ne s'intéressant qu'à la situation des musées nationaux ?

Pourquoi l'angle d'attaque de ce débat n'est-il la plupart du temps que comptable, vu sous l'angle des recettes et d'un raisonnement biaisé, celui d'un supposé risque à bouleverser un ordre économique qui semble immuable ?

Car c'est faire l'impasse sur la situation de l'immense majorité des musées français, qui sont bien loin d'être dans la situation décrite, à savoir le système économique de la Réunion des musées nationaux.

Et surtout, comment peut-on encore cautionner un système qui prive les usagers – les chercheurs, les éditeurs, les autres musées ! - de l'accès aux œuvres tombées dans le domaine public, en instaurant des redevances d'utilisation, notamment pour les exploitations commerciales ?

Que sont advenues les recommandations précises et pertinentes du groupe de travail “Open Glam” datant de 2012 encourageant le ministère de la Culture à soutenir une démarche d'ouverture des données et contenus culturels ?

C'est souvent à l'initiative de musées territoriaux, de professionnels convaincus qui travaillent avec un “terreau local” propice ou des communautés comme Wikipédia que des actions se mettent en place et essaient sur le territoire. On pensera notamment aux ouvertures des données et contenus culturels de la ville de Toulouse, du musée Albert-Kahn en 2016, ou le portail des collections du musée de Bretagne et de l'écomusée du pays de Rennes en 2017. Tout récemment, c'est le musée archéologique de Die qui annonçait l'ouverture de ses données par un versement sur Wikimédia comme l'y avaient déjà précédé d'autres musées territoriaux, Les Augustins à Toulouse, le musée départemental de la Haute-Saône ou le musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc.



FEMS
HOMMES • TERRITOIRES • PATRIMOINES

Les musées relevant des collectivités territoriales seraient-ils plus innovants, plus audacieux ? Alors que les années 1990 ont vu le lancement de campagnes d'informatisation des collections et de numérisation massives, programmes alors très soutenus par le ministère de la Culture, les musées sont aujourd'hui à un nouveau tournant de renouvellement de leur système d'information. Car oui, il faut le dire et arrêter de se voiler la face, les musées français sont en retard : loin derrière leurs homologues étrangers, loin derrière le monde des bibliothèques ou des archives, comme le montrent les récents exemples d'ouverture des données de l'INHA à Paris, de nombreuses bibliothèques en région ou des archives nationales qui ont opté en 2017 pour l'ouverture et la gratuité des données.

Moins bien formés que les bibliothécaires ou les archivistes, avec des services de gestion de la donnée souvent inexistant, les professionnels des musées sont aujourd'hui, pour la plupart à la traîne de ce virage de l'ouverture des données et contenus culturels. Pire, il semblerait que tous ne soient pas encore convaincus de la nécessité de le faire.

Serait-ce une coïncidence si ces initiatives d'ouverture sont essentiellement le fait des musées de société, ces musées qui portent dans leur ADN les valeurs de partage, d'ouverture vers la société et d'humanisme ?

Il faut le réaffirmer, cette ouverture représente l'avenir des musées. La France, qui se glorifie de son riche patrimoine, devrait se montrer généreuse et les musées ouvrir leurs collections à tous, dans une philosophie du partage et d'une réutilisation large. Ils ont tout à y gagner : visibilité et notoriété, encouragement de la recherche, appropriation des ressources par de nouveaux publics...pour une perte de recettes souvent minime, surtout si elle compensée par la réaffectation des ressources qui étaient consacrées à leur gestion à de nouvelles missions comme la valorisation des collections, leur documentation.

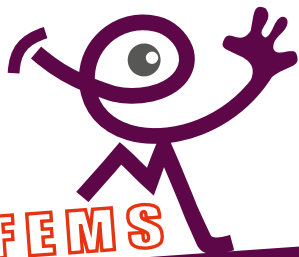
Il faut aussi oser le dire : assez de payer des redevances d'utilisation quand on reproduit pour présentation dans une exposition ou un catalogue des œuvres de grandes institutions, pour lesquelles le prêt a été impossible ou trop court ! Car oui, les musées ou institutions culturelles sont souvent les premiers clients de ce système.

Que l'on arrête de nous dire de cette utilisation est commerciale, au motif qu'il y a une tarification d'entrée, quand chacun sait que l'exposition vise un motif d'intérêt général et que les recettes de billetterie ne couvrent jamais la production du projet.

On ne reviendra pas sur le coût que représente la gestion de ces recettes. Le bilan en a-t-il été dressé ? Dans un contexte de contrainte forte des ressources humaines, les musées n'ont-ils pas mieux à gagner en mutualisant leurs efforts pour renouveler leur système d'information, formant leurs équipes à cette transition numérique et permettant ainsi une nouvelle appropriation de leurs ressources par de nouveaux usagers, simples particuliers ou chercheurs.

FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

1, esplanade du J4 • CS 10351 • 13213 MARSEILLE cedex 02 • 04 84 35 14 87 • contact@fems.asso.fr • www.fems.asso.fr
N° SIRET : 391 703 840 00036



FEMS

HOMMES • TERRITOIRES • PATRIMOINES

Les musées de société seront peut-être les premiers à s'engager dans cette nouvelle voie d'ouverture et de partage de leurs collections et ressources. C'est de cela que nous avons échangé lors de nos dernières rencontres professionnelles 2018 au sein de la Fédération des écomusées et musées de société, pour que les premières initiatives soient suivies de beaucoup d'autres.

2018, année du patrimoine culturel européen ? 2018, journées européennes du patrimoine sur le thème du partage ?

Allons-y, partageons les collections. Vraiment. Tous ensemble.

A Marseille, le 25 juin 2018

Céline Chanas
Présidente de la Fédération des écomusées et musées de société

FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

1, esplanade du J4 • CS 10351 • 13213 MARSEILLE cedex 02 • 04 84 35 14 87 • contact@fems.asso.fr • www.fems.asso.fr
N° SIRET : 391 703 840 00036